



**PROCÈS-VERBAL
DE LA 141^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPPUQTR
TENUE LE JEUDI 26 mars 2015 à 12 h 30
au local 1012 du pavillon Nérée-Beauchemin de l'UQTR**

PRÉSENCES : 124 professeurs et professeures ont signé les feuilles de présence.
203 professeurs et professeures se sont prévalus de leur droit de vote.

AG-141-26-03-15-00 Projet d'ordre du jour

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président pour l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Élection des officiers du comité exécutif du SPPUQTR :
 1. Présidence
 2. Vice-présidence aux relations de travail
 3. Vice-présidence aux affaires syndicales
 4. Vice-présidence aux affaires universitaires
 5. Secrétaire
5. Élection au comité de promotion :
 1. Un professeur à titre de représentant officiel pour le secteur des sciences pures et des sciences de la santé
 2. Un professeur à titre de représentant substitut pour le secteur des sciences humaines et sciences sociales
6. Adoption du procès-verbal de la 140^e assemblée générale tenue le 25 septembre 2014.
7. Rapports des officiers pour l'année 2014-2015 (Dépôt)
8. Affaires budgétaires :
 1. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2015-2016
 2. Prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016
9. Affaires nouvelles :
 1. Motion de remerciement à l'endroit des officiers qui quittent le comité exécutif du Syndicat.
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
11. Résultats des élections
12. Levée de l'assemblée

AG-141-26-03-15-01 Vérification du quorum

Le VPRT et président intérimaire du SPPUQTR souhaite la bienvenue aux professeurs et confirme l'atteinte du quorum prévu aux statuts, 10 % du corps professoral, soit environ 40 professeurs, et proclame le début de l'assemblée.

AG-141-26-03-15-02 Désignation d'un président d'assemblée pour la rencontre

Le VPRT et président intérimaire invite l'Assemblée à désigner le professeur Ghyslain Parent comme président d'assemblée.

Le professeur Parent accepte et l'Assemblée entérine la recommandation à l'unanimité.

AG-141-26-03-15-03 Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le projet d'ordre du jour proposé par le conseil syndical et acheminé dans les délais règlementaires.

Sur proposition du conseil syndical, appuyée par le professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la 141^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR.

Le professeur Adam Skorek du Département de génie électrique et de génie informatique, appuyé par le professeur Éric Chartier du Département des sciences comptables, propose de traiter du point *Élections des officiers du comité exécutif* et *Élection au comité de promotion* immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour et de décaler les autres points.

Le président d'assemblée, constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-141-26-03-15-04 Élection des officiers au comité exécutif du SPPUQTR

Le président d'assemblée souligne que l'article 62 des statuts du Syndicat prévoit la désignation d'un président d'élection et de deux scrutateurs pour l'élection des officiers.

Après discussion, l'Assemblée adopte les résolutions suivantes :

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;
CONSIDÉRANT l'article 62 des statuts;
CONSIDÉRANT l'obligation de désigner un président d'élection pour la désignation des officiers du comité exécutif du Syndicat;
CONSIDÉRANT la recommandation de l'Assemblée générale;

La professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières, appuyée par la professeure Marie Lequin du Département d'études en loisir, culture et tourisme, se propose à titre de présidente d'élection des officiers du comité exécutif et des représentants du Syndicat au comité de promotion.

Le président d'assemblée constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;
CONSIDÉRANT l'article 62 des statuts;
CONSIDÉRANT l'obligation de désigner deux scrutateurs pour la désignation des officiers du comité exécutif du Syndicat;
CONSIDÉRANT la recommandation de l'Assemblée générale;

Le professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et d'informatique se propose, appuyé par la professeure Hélène Désaulniers du Département de mathématiques et d'informatique, afin d'agir à titre de scrutateur pour l'élection des officiers du comité exécutif et des représentants du Syndicat au comité de promotion.

Le président d'assemblée constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Le professeur Yvan Leroux du Département de psychologie se propose, appuyé par le professeur Denis G. Leroux du Département des sciences de l'environnement, afin d'agir à titre de scrutateur pour l'élection des officiers du comité exécutif et des représentants du Syndicat au comité de promotion.

Le président d'assemblée constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée précise le mandat de la présidence d'élection et des scrutateurs :

- S'assurer que la boîte de scrutin est bien verrouillée et scellée;
 - Signer les scellés de la boîte de scrutin;
 - S'assurer que la boîte de scrutin est déposée au poste de garde de la protection publique de l'UQTR à la fin de la période de vote de jeudi 17 h jusqu'au lendemain 9 h;
 - Conserver les clés de la boîte de scrutin durant la nuit de jeudi à vendredi;
 - Récupérer la boîte de scrutin le vendredi matin 9 h;
 - Procéder, en présence de la présidente des élections, au dépouillement du vote le vendredi 27 mars à 12 h 15 au local 1119 Ringuet;
 - Après le décompte, placer les bulletins de vote dans une enveloppe qui sera scellée et conservée au secrétariat du Syndicat;
- Confirmer les résultats des élections.

Le président d'assemblée mentionne que la période de mise en candidature se terminait le jeudi 19 mars à 17 h.

Présidence

Le secrétariat a reçu les candidatures suivantes :

Professeur Ismaïl Biskri du Département de mathématiques et d'informatique, appuyé par le professeur Alain Chalifour du Département de mathématiques et d'informatique.
Le professeur Biskri sollicite un mandat de deux ans.

Professeur Éric Chartier du Département des sciences comptables, appuyé par le professeur Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion.
Le professeur Chartier sollicite un mandat de deux ans.

Le président d'assemblée invite, par ordre alphabétique, le professeur Biskri et le professeur Chartier à dire quelques mots et à répondre aux questions de l'Assemblée.

Vice-présidence aux relations de travail

Le secrétariat a reçu la candidature suivante :

Professeur René Lesage du Département de chimie, biochimie et physique, appuyé par la professeure Monique Cadrin du Département de biologie médicale.
Le professeur Lesage sollicite un mandat de deux ans.

Le président d'assemblée invite le professeur Lesage à dire quelques mots et à répondre aux questions de l'Assemblée.

Vice-présidence aux affaires syndicales

Le secrétariat a reçu la candidature suivante :

Professeur Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion, appuyé par le professeur Jocelyn Perreault du Département des sciences de la gestion.

Le professeur Bernatchez sollicite un mandat d'une année.

Le président d'assemblée invite le professeur Bernatchez à dire quelques mots et à répondre aux questions de l'Assemblée.

Vice-présidence aux affaires universitaires

Le secrétariat a reçu la candidature suivante :

Professeur Adel-Omar Dahmane du Département de génie électrique et de génie informatique, appuyé par le professeur Denis Auger du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

Le professeur Dahmane sollicite un mandat d'une année.

Considérant l'absence du professeur Dahmane, le président d'assemblée invite le professeur Pascal Forget du Département de génie industriel à faire la présentation du professeur Dahmane.

Secrétariat

Le secrétariat a reçu la candidature suivante :

Professeur Jocelyn Perreault du Département des sciences de la gestion, appuyé par le professeur Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion.

Le professeur Perreault sollicite un mandat d'une année.

Le président d'assemblée invite le professeur Perreault à dire quelques mots et à répondre aux questions de l'Assemblée.

À la fin des présentations, le président d'assemblée rappelle la procédure prévue aux statuts du Syndicat et la période de votation :

- * Jeudi 26 mars, jusqu'à la fin de l'assemblée au local 1012 Nérée-Beauchemin
- * Jeudi 26 mars, de la fin de l'assemblée jusqu'à 17 h au local 1115 Ringuet
- * Vendredi 27 mars, de 9 h à 12 h au local 1115 Ringuet

AG-141-26-03-15-05 Élection au comité de promotion

Le président d'assemblée propose de confirmer les mandats de la présidence des élections et des scrutateurs. L'Assemblée entérine à l'unanimité cette proposition pour les postes à combler au comité de promotion.

Le président d'assemblée souligne que la nouvelle lettre d'entente signée avec la Direction de l'UQTR prévoit que la délégation syndicale au comité de promotion se compose de :

- Deux professeurs titulaires de l'UQTR à titre de représentants officiels;
- Deux professeurs titulaires de l'UQTR à titre de substituts;

- D'un professeur titulaire provenant d'une université québécoise.

Le président d'assemblée souligne qu'il a été élu en 2014, pour un mandat de trois ans, à titre de représentant officiel et que le professeur Alain Goupil a été élu en 2013 à titre de substitut.

L'Assemblée doit donc élire un professeur à titre de représentant officiel pour le secteur des sciences pures et des sciences de la santé et un professeur à titre de substitut pour le secteur des sciences humaines et des sciences sociales.

Le président d'assemblée mentionne que la période de mise en candidature se terminait le jeudi 19 mars à 17 h. Il fait la nomenclature des candidatures reçues :

Représentant officiel

Secteur des sciences pures et des sciences de la santé

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur Christian Linard du Département de chiropratique, appuyée par le professeur Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion.

Il s'agit d'un mandat de trois ans.

Représentant substitut

Secteur des sciences humaines et des sciences sociales

Le secrétariat a reçu la candidature du professeur Emmanuel Habimana du Département de psychologie, appuyée par le professeur Sylvain Beaudry du Département des sciences comptables.

Il s'agit d'un mandat de trois ans.

Le président d'assemblée invite les candidats à signaler les motifs qui les incitent à solliciter ces postes et rappelle les procédures d'élection et la période de votation.

AG-141-26-03-15-06 Adoption du procès-verbal de la 140^e assemblée générale

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le procès-verbal de la 140^e assemblée générale tenue le 25 septembre 2014 acheminé aux membres pour la réunion.

Il s'informe auprès des membres présents de la conformité du procès-verbal.

Sur proposition du professeur Alain Goupil du Département de mathématiques et d'informatique, dûment appuyée par la professeure France Joyal du Département de philosophie et des arts, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 140^e assemblée générale du SPPUQTR tenue le 25 septembre 2014.

AG-141-26-03-15-07 Rapports des officiers pour l'année 2014-2015 (Dépôt)

Le président d'assemblée précise que les rapports des officiers du comité exécutif (*RAPPORT ANNUEL 2014-2015*) ont été expédiés aux professeurs avant l'assemblée et publiés dans le bulletin d'information syndical *Le point d'ancre*, vol. 17 no 4.

Il invite les professeurs à adresser leurs questions aux officiers concernés.

Le professeur Stéphane Perreault du Département de lettres et communication sociale remercie le comité exécutif pour le travail accompli en 2014-2015.

Le professeur Aimé Zayed du Département de philosophie et des arts demande si les surplus financiers de l'année 2014-2015 seront déposés au fonds de défense professionnel des professeurs. Le trésorier confirme que oui.

AG-141-26-03-15-08 Affaires budgétaires

Le président d'assemblée cède la parole au trésorier du Syndicat afin qu'il présente les points concernant le taux de cotisation syndicale et les prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016.

Concernant le taux de cotisation syndicale, le trésorier rappelle qu'en mars 2013, le Syndicat avait recommandé de réduire le taux de cotisation syndicale de 2,5 % à 1,5 % en permettant d'utiliser les revenus générés par les placements fixes pour financer le fonctionnement du Syndicat. Cela permettait d'assurer la pérennité du fonds et une certaine stabilité du taux de cotisation.

Pour 2015-2016, le conseil syndical recommande de maintenir le taux de cotisation à 1,5 % des revenus.

Après la présentation du trésorier, le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le projet de résolution émanant du conseil syndical.

a) Taux de cotisation syndicale pour l'année 2015-2016

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);

CONSIDÉRANT l'engagement du comité exécutif de maintenir le taux de cotisation;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, dûment appuyée par la professeure Maryse Beaumier du Département des sciences infirmières, il est résolu :

De maintenir, pour l'année 2015-2016, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

Le président d'assemblée constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

b) Prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016

Le trésorier présente les documents transmis avec l'avis de convocation.

Il attire l'attention des membres sur les rubriques budgétaires indiquant une hausse importante entre les années 2014-2015 et 2015-2016.

Le trésorier rappelle qu'il s'agit d'une proposition de budget reliée à un taux de cotisation syndicale de 1,5 %. Il attire l'attention des membres sur le surplus de seulement 20 000 \$ prévus pour la prochaine année.

Après la présentation du trésorier, le président d'assemblée attire l'attention des membres sur le projet de résolution émanant du conseil syndical.

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT les explications du trésorier;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du conseil syndical;

Sur proposition du conseil syndical, dûment appuyée par la professeure Lucie Ferretti du Département des sciences humaines, il est résolu :

D'adopter les prévisions des produits et des charges du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) pour l'année 2015-2016 telles qu'annexées à la présente résolution.

Le président d'assemblée constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-141-26-03-15-09 Affaires nouvelles

1. Motion de remerciements à l'endroit des officiers quittant le comité exécutif du Syndicat.

Le professeur François Labelle du Département des sciences de la gestion, appuyé par la professeure Lucie Ferretti du Département des sciences humaines, propose une motion de remerciements sincères, au nom de l'ensemble des professeurs, aux officiers, Alain Chalifour, Yvan Leroux et Ghyslain Parent, qui ont décidé de ne pas solliciter de renouvellement de mandat.

Le président d'assemblée constatant que personne ne demande le vote, déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

AG-141-26-03-15-10 Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation

Le président d'assemblée rappelle que le dépouillement des bulletins aura lieu le vendredi 27 mars à 12 h, il propose l'ajournement de l'assemblée jusqu'à ce moment.

AG-141-26-03-15-11 Résultats des élections

Le vendredi 27 mars à 12 h, la présidente des élections, la professeure Lyne Cloutier du Département des sciences infirmières et les scrutateurs, Alain Goupil du Département de mathématiques et d'informatique et Yvan Leroux du Département de psychologie, ont

procédé au dépouillement du scrutin. La présidente confirme que 203 professeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

Les résultats :

Présidence

Ismail Biskri, Département de mathématiques et d'informatique, à la présidence :
130 votes pour ÉLU

Éric Chartier, Département des sciences comptables, à la présidence : 68 votes pour

Pour les deux candidatures, 5 bulletins ont été annulés.

Vice-président aux relations de travail

René Lesage, Département de chimie, biochimie et physique :
131 Pour 52 Contre 17 Abstention 3 Annulé ÉLU

Vice-présidence aux affaires syndicales

Jean-Claude Bernatchez, Département des sciences de la gestion :
154 Pour 27 Contre 18 Abstention 4 Annulé ÉLU

Vice-présidence aux affaires universitaires

Adel-Omar Dahmane, Département de génie électrique et de génie informatique :
171 Pour 9 Contre 18 Abstention 5 Annulé ÉLU

Secrétariat

Jocelyn Perreault, Département des sciences de la gestion :
163 Pour 18 Contre 18 Abstention 4 Annulé ÉLU

Représentant officiel au comité de promotion (regroupement 1)

Christian Linard, Département de chiropratique :
158 Pour 20 Contre 21 Abstention 4 Annulé ÉLU

Représentant substitut au comité de promotion (regroupement 2)

Emmanuel Habimana, Département de psychologie :
166 Pour 17 Contre 17 Abstention 3 Annulé ÉLU

AG-141-26-03-15-12 Levée de l'assemblée

L'assemblée est formellement levée après le dépouillement des bulletins, le vendredi 27 mars 2014 à 16 h.

Le VPRT et président intérimaire


Alain Chalifour

Le président d'assemblée


Ghyslain Parent